
Date: 10.09.2013

LA LIBERTÉ

QUOTIDIEN ROMAND ÉDITÉ À FRIBOURG

Le train d'économies est un brin allégé

FINANCES • Ces trois prochaines années, l'Etat devrait dépenser 416 millions de moins que ce qu'il a inscrit à son plan financier. En mai dernier, son plan d'économies portait sur 436 millions. Le personnel reste très touché.



Hier, le Conseil d'Etat in corpore a présenté son plan d'économies définitif. Le Grand Conseil en discutera en octobre. CORINNE AEBERHARD

CLAUDE-ALAIN GAILLET

L'Etat devrait réaliser des économies totalisant 416 millions de francs ces trois prochaines années (112 mio en 2014, 138 mio en 2015, 166 mio en 2016). Comme il l'a fait à la mi-mai avec son projet, c'est un Conseil d'Etat in corpore qui a présenté hier aux médias la mouture définitive de son programme de mesures structurelles et d'économies. Par rapport à la version mise en consultation jusqu'à la mi-juin, la version qui

sera discutée dans un mois par le Grand Conseil diminue de 20 millions les effets du programme initial.

Malgré cette réduction d'économies de 4,6%, les objectifs que s'est fixés le Conseil d'Etat sont «atteints», a indiqué le directeur des Finances Georges Godel. La présidente du gouvernement, Anne-Claude Demierre, l'a rappelé: sans ces mesures d'économies, le déficit cumulé atteindrait 640 millions en quatre ans, selon les projections. Et l'insuffisance de finan-

cement excéderait le milliard.

Petit pas envers le personnel

A la suite de la mobilisation massive de la fonction publique, à la mi-juin, en particulier contre une baisse linéaire des salaires du personnel de 0,9%, le Conseil d'Etat a procédé à des «ajustements». L'introduction, à la place, d'une contribution de solidarité, le renoncement provisoire à augmenter le nombre de paliers ainsi que le renoncement à réduire de moitié le pa-



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

WWW.FR.CH

N° de thème: 999.80

N° d'abonnement: 1088138

Page: 11

Surface: 80'724 mm²

La Liberté
1700 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 39'130
Parution: 6x/semaine

Thèmes cantonaux / /

lier annuel en 2015 et 2016, évitent de ponctionner la fonction publique à hauteur de 16,6 mio.

L'économie réalisée sur le dos du personnel sera donc, sur trois ans, de 170 mio (187 mio dans le projet initial). Ces mesures ont été agréées par la FEDE, la faîtière des associations du personnel de l'Etat. La part de l'effort demandé aux fonctionnaires se situe dès lors à 41% du paquet de mesures, contre 43% dans le projet initial.

Les standards à revoir

Le Conseil d'Etat a également un peu retouché sa copie du côté des communes. Par leur association, ces dernières ont exprimé des doutes sur le bilan financier. Lors des discussions, il a ainsi été convenu que la part des communes pour les transports publics dans l'agglomération passera de 40% à 42,5%, et non à 45%.

Pour compenser les incidences que les concessions faites au personnel auront pour les communes (4,2 mio), le Conseil d'Etat a d'autre part renoncé à plafonner le montant qui leur est alloué en lien avec la péréquation des besoins. Il a également accepté de mettre en place un groupe de travail pour analyser et revoir à la baisse les normes, standards et exigences imposés aux communes. Au final, les communes s'en tirent toujours bien puisqu'elles s'éviteront de dépenser 30 millions en trois ans.

«Ce paquet est le fruit d'un consensus»

ANNE-CLAUDE DEMIERRE

Pour atteindre l'objectif de l'équilibre budgétaire ces trois prochaines années, l'Etat agit encore sur d'autres leviers: les revenus, qu'il faut augmenter, et les subventions, qu'il faut limiter. Pour rappel et entre autres mesures, le Conseil d'Etat va actualiser des valeurs locatives (+10%), développer l'investi-

gation fiscale, geler les déductions fiscales sur l'assurance-maladie, adapter les écolages du secondaire 2 et du Conservatoire, augmenter les impôts sur les chiens et sur les voitures. Il va également limiter à sept par année le nombre de nouveaux postes en 2014 et 2015. A l'exception de l'enseignement où près de 74 nouveaux équivalents plein-temps sont au budget 2014.

Selon le plan financier, le plafond de la limite des subventions par rapport à la fiscalité se situe, de 2013 à 2016, légèrement au-delà des 41% fixés par la loi. Dorénavant, il faudra respecter ce plafond.

Le plan d'économies relève pour 46% des compétences du gouvernement, qui doit adapter et modifier une trentaine d'ordonnances. C'est déjà pratiquement fait. Le Grand Conseil, lui, est compétent pour 54% du paquet. Lors de sa session d'octobre, il sera invité à modifier quatorze bases légales.

Hier, le Conseil d'Etat s'est félicité des accords trouvés avec son personnel et avec les communes. «Ce paquet est le fruit d'un consensus. Le dialogue a été constructif», assure Anne-Claude Demierre, qui le répète: les mesures proposées respectent le principe de la symétrie des sacrifices.

C'est donc confiant que le gouvernement attend la discussion au Grand Conseil. A en juger par les réponses données en consultation, la droite majoritaire apprécie positivement ce programme d'économies. La Commission des finances et de gestion aurait également «plutôt bien accueilli» le plan.

Fribourg n'est pas le seul

Le Conseil d'Etat aura quelques arguments à faire valoir pour faire passer la pilule. C'est que, d'une part, les charges à venir dans le domaine de la santé, des EMS et des assurances sociales vont encore croître alors que, de l'autre, les bénéfices de la péréquation financière fédérale sont en baisse constante depuis trois ans et la tendance va se poursuivre. D'autre part, depuis 2008, la masse salariale (+19%) et les subventions (+28%) s'accroissent alors

que les recettes stagnent. Enfin, dix-sept cantons envisagent ou mettent déjà en œuvre des plans d'économies. I

REPÈRES

Economies à réaliser

- > 2014 112 millions.
- > 2015 138 millions.
- > 2016 166 millions.
- > **Total en trois ans:** 416 millions, dont 170 millions (41%) seront supportés par la fonction publique.

Consultation

> **Réponses** 110 réponses reçues de la part des organes consultés, des directions et services de l'Etat, des communes, des associations ou groupes d'intérêts. A quoi il faut ajouter environ 1000 prises de position individuelles de la part de fonctionnaires (la plupart formulées dans la lettre type du SSP). Presque tout le pouvoir judiciaire est opposé aux mesures.

> **Aucun répondant** ne soutient l'ensemble du paquet.

> **Les partis** de droite et les entités économiques appuient globalement le plan de mesures. Les partis de gauche et les syndicats ont une appréciation négative.

> **Le comité des communes** n'est «pas convaincu» à ce stade. Il craint des effets collatéraux et demande des garanties supplémentaires.

Les critiques du personnel

> **De la part** du personnel, les principales critiques portent sur le sacrifice disproportionné consenti par la fonction publique (salaires, gel des postes, risques accrus pour la santé du personnel et pour la sécurité publique).

Mesures et propositions

> **Sur les 191 mesures** retenues par le Conseil d'Etat, 131 sont applicables dès l'année prochaine et 60 nécessitent des études complémentaires.

> **Le document** mis en consultation présentait 137 mesures; 76 n'ont pas fait l'objet de remarques. Les 61 autres ont fait l'objet de réserves ou d'oppositions par au moins un répondant. De nombreuses mesures sont contestées par les entités directement concernées.

> **Une trentaine de propositions** ont été formulées. Dont: une hausse d'impôts ou de taxes (non retenue),

une contribution de solidarité sur les hauts revenus (non retenue), la redéfinition de normes ou exigences de l'Etat (acceptée), le renoncement à certains secteurs comme le Service dentaire, le Bureau de l'égalité, la Promotion économique et des dépenses

routières (non retenue), le salaire au mérite (non retenue), l'augmentation de 42 à 43 heures de travail hebdomadaire (non retenue). La contribution de solidarité, proportionnelle au salaire, a aussi été proposée. CAG

LE PERSONNEL VA TRINQUER

«**Le personnel** et la population trinquent... pour de futurs cadeaux fiscaux»: sous ce titre, le Syndicat des services publics (SSP) réagit aux mesures d'économies présentées hier par le Conseil d'Etat. Au lieu des 186 mio du projet initial, les coupes visant le personnel s'élèvent à 170 mio, soit 41% de l'ensemble des mesures d'économies. «Faire croire qu'il y aurait un changement majeur, ou un équilibre des sacrifices, relève du tour de passe-passe. De qui se moque-t-on?», s'insurge le SSP. Selon lui, les employés de l'Etat «ne comprennent pas pourquoi on les punit de la sorte... alors qu'on n'a pas encore vu le premier franc de déficit». Pour le syndicat, les usagers seront aussi touchés par ces

coupes qui vont diminuer la qualité du service public et par des mesures «profondément antisociales», telles que la réduction de la participation étatique à l'aide et aux soins à domicile. «Seuls les plus fortunés s'en sortent bien: pour eux, aucune contribution de solidarité n'est prévue...», déplore le SSP.

Le syndicat ne croit pas à la mauvaise situation financière d'un Etat, qui sort de 11 années consécutives d'excédents. Pour lui, les coupes sur le dos du personnel n'ont qu'un seul objectif: financer les baisses d'impôt projetées pour les entreprises. «Bref, c'est une politique de redistribution des richesses à l'envers», conclut-il. PHC

BUDGET 2014 SOUS TOIT

Le budget 2014 de l'Etat de Fribourg est sous toit, a dit hier le directeur des Finances Georges Godel. Cela sous réserve du feu vert du Grand Conseil aux mesures d'économies. Pour arriver à équilibrer le budget – c'est une obligation constitutionnelle – l'an dernier, le Conseil d'Etat avait usé d'un subterfuge en puisant 38 millions de francs dans sa fortune. Une opération à laquelle il n'a pas eu besoin de recourir cette année, a précisé sa présidente Anne-Claude Demierre. Quant aux comptes 2013, «il est toujours assez difficile de faire des prévisions à ce stade», explique le trésorier d'Etat Daniel Berset. A fin juillet, les projections annoncent un déficit de l'ordre de 40 mio, mais celui-ci pourrait être effacé d'ici à la fin de l'année et un léger bénéfice n'est pas exclu. PHC

Une solution pour l'hôpital des animaux

PHILIPPE CASTELLA

Une solution a été trouvée pour la survie de l'hôpital des animaux. Hébergé par le Musée d'histoire naturelle (MHN), celui-ci figurait au rang des victimes du programme des mesures structurelles et d'économies. Un choix qui a été confirmé par le Conseil d'Etat après consultation, pour une économie de 30 000 francs par an. Toutefois, «la station de soins va être maintenue», a rassuré hier Isabelle Chassot, directrice de l'Instruction publique, de la culture et du sport. «C'est le Service des forêts et de la faune qui va reprendre cette tâche.» Le SFF va le faire sans poste de travail supplémentaire, a ajouté sa collègue Marie Garnier, directrice des Institutions, de l'agriculture et des forêts. «Il s'agira pour lui de trouver un endroit adéquat pour accueillir la station de soins», indique le Conseil d'Etat dans sa réponse à une question de Solange Berset (s, Belfaux) sur le sujet («La Liberté» du 10 mai).

Cette station de soins s'est constituée au MHN au début des années 1970. Faute d'autre solution, les personnes recueillant des animaux sauvages blessés ou affaiblis avaient pris l'habitude de les amener là. Au fil des ans, plusieurs collaborateurs du musée s'en sont occu-

pés, à tour de rôle. Mais cela à bien plaisir et pour répondre aux demandes de la population, car cette tâche n'a jamais été officiellement confiée au MHN.

Aujourd'hui, le SFF est le principal utilisateur de la station de soins. Les gardes-faune y apportent régulièrement des animaux et y envoient les personnes qui les contactent lorsqu'elles ont trouvé un animal blessé. Environ 200 animaux y sont soignés chaque année, un chiffre en augmentation. Des animaux appartenant à une bonne centaine d'espèces protégées ou menacées ont été amenés à la station ces dernières années. Entre 35% et 50% de ces animaux ont pu être ensuite remis en liberté, précise le Conseil d'Etat.

Pour le transfert de cette compétence, le SFF va reprendre certaines infrastructures et matériels dont le MHN n'aura plus besoin. Le personnel chargé de prodiguer les soins doit être au bénéfice d'une formation spécifique. Dans un premier temps, le personnel du musée se tiendra à disposition des collaborateurs du SFF pour les appuyer dans la mise en route de la nouvelle station de soins. |